

# Les valvulopathies insolites

**L'appellation « polyvalvulopathies » ou celle de « maladie polyvalvulaire » désigne la combinaison chez un même patient de plusieurs dysfonctionnements valvulaires fuyants ou sténosants touchant au moins deux valves cardiaques. Ce terme s'oppose à celui de « maladie valvulaire » qui désigne la combinaison d'un dysfonctionnement valvulaire fuyant et sténosant au niveau d'un même orifice valvulaire.**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)



# Les drones en bonne santé...

## Au Ghana, sang et médicaments tombent du ciel...

Malgré les critiques de l'Association médicale du pays, le Ghana a récemment lancé une flotte de drones transportant des fournitures médicales dans des zones isolées pour 12 millions de dollars. La présidente, Nana Akufo-Addo, a déclaré qu'elle deviendrait le « *plus grand service de livraison de drones au monde* ».

Chaque jour, ce sont près de 600 vols de drones qui devraient être effectués, apportant vaccins, fournitures de sang et autres médicaments pour douze millions de ghanéens.

Le service fonctionnera à partir de quatre hubs, chacun hébergeant 30 drones.

Conçus par une entreprise américaine, [Zipline](#), les drones, qui peuvent transporter une charge de 1,8 kilo, ont déjà été utilisés au Rwanda avec 13 000 livraisons dont un tiers était des fournitures d'extrême urgence.

## ... alors qu'un rein atterri au Maryland

Un drone spécifique pour pouvoir transporter et surveiller un organe humain a livré son premier rein au centre médical de l'Université du Maryland. Techniquement, il a volé grâce à huit rotors et plusieurs groupes motopropulseurs en respectant la réglementation de la FAA (Federal Aviation Administration), et capable de supporter le poids de l'organe, des caméras, des systèmes de suivi, de communication et de sécurité, au dessus d'une zone urbaine densément peuplée.

Ce premier vol réussi devrait inaugurer cette méthode de transport considéré comme plus rapide, plus sûr et plus largement disponible que les méthodes dites traditionnelles.

Selon le *United Network for Organ Sharing*, qui gère le système de transplantation d'organes aux États-Unis, en 2018, environ 1,5 % des envois d'organes de donneurs décédés n'arrivent pas à la destination prévue et près de 4 % des envois d'organes ont un retard imprévu de deux heures ou plus.



# Le Health Data Hub - la plateforme des données de santé en France

**Le lancement de cette nouvelle plate-forme de données, avec un budget de 80 millions d'euros sur quatre ans, verra le jour dans quelques semaines.**

Voulu par Emmanuel Macron, le [Health Data Hub](#) rassemblera l'ensemble des données de santé (*NDR : Assurance-maladie pour la partie facturation, données clinique, scientifique et médicale pour la partie santé*), qui sont pour le moins actuellement éparpillées, le but étant de les croiser afin de trouver des corrélations et contribuer à favoriser l'innovation médicale par le traitement de volumes massifs de données de santé.

Le premier appel à projets a retenu dix lauréats (1) qui a déjà donné quelques chiffres : environ 53 000 dossiers sur le sarcome (type de tumeurs) de NetSarc (réseau français de référence clinique pour les sarcomes des tissus mous et viscéraux), 250 000 images issues de l'e-SIS Gard/Lozère ou encore près de 20 000 dossiers de patients atteints de la maladie de Parkinson. Ce système permettra, selon la ministre de la Santé, de mettre au service du plus grand nombre « *un patrimoine de données de santé dans le respect de l'éthique et des droits fondamentaux des citoyens.* »

## Le point de vue de Sanofi

Sanofi collabore avec l'équipe du Health Data Hub afin d'étudier les partenariats et de réfléchir à tous les usages possibles des données hébergées. Mais tout en saluant la démarche des pouvoirs publics pour la création de cette plateforme, Bernard Hamelin (Sanofi) [2] considère que la France (ainsi que l'Europe) souffre d'un déficit réel de plateformes d'intégration de données. Selon lui, la formidable richesse des données et de sa mise à disposition doit répondre aux problématiques de l'industrie dans un pays les plus avancés dans le domaine des applications.

## Les principales missions du Health Data Hub

1. Mise à disposition d'une plateforme de partage des données.
2. Transparence et sécurité des données partagées.
3. Qualité des données.
4. Guichet unique avec un point d'entrée clairement identifié.
5. Mutualisation des technologies et expertises.
6. Promotion de l'innovation.

*(1) Deepsarc (NetSarc), Parcours IDM (ARS Ile-de-France), Pimpon (Vidal), Hydro (Implicitity), NS Park (ICM, l'Inserm et F-CRIN), ARAC (Malakoff Médéric Humanis), ORDEI (ANSM), OSCOUR (Appui), Deep Piste (Epiconcept), Retrexis (CHU de Limoges).*

*(2) directeur monde de Sanofi en charge de la production de preuves médicales.*

*Sources : Les Echos - ticpharma*



# Réforme du TCEM : nouvelle répartition des internes entre CHU et CH

**La Réforme du Troisième Cycle des Etudes Médicales (TCEM), qui a notamment modifié les maquettes de formation de ce cycle, a pris effet durant l'année universitaire 2017-2018. Depuis, son entrée en vigueur a entraîné des changements dans la répartition des internes entre CHU et CH.**

C'est ce que révèle une étude présentée par Armelle Drexler, responsable des affaires médicales aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) à l'occasion de la Paris Healthcare Week qui s'est tenue il y a quelques semaines.

On observe « *un mouvement très net* » de « *recentrage* » vers les CHU parmi les internes de première année, qui sont donc en phase socle du TCEM (phase 1). Ainsi, 35 % d'entre eux effectuaient leur stage en CHU en novembre 2016, alors qu'ils étaient 40 % un an plus tard et 41 % en mai dernier. A l'inverse, une « *forte baisse* » de la proportion des internes de première année a été observée dans les CH : ils étaient 56 % à y effectuer leur stage en mai 2017, ils sont 45 % en novembre 2017 et ils ne sont plus que 40 % en mai de cette année.

Pour les internes de deuxième année qui ont commencé leur phase d'approfondissement (phase 2) en novembre dernier, le manque de recul ne permet pas de juger des conséquences de la réforme. « *Pour autant, on observe une stabilité de leur proportion en CHU, voire une diminution* », indique Armelle Drexler. En mai 2018, les internes de deuxième année étaient 44 % dans les CHU, contre 42 % un an plus tard. En revanche, leur proportion a augmenté dans les CH avec « *37 % d'internes de deuxième année en mai 2018 contre 41 % en mai 2019* ».

Un autre fait marquant que révèle cette étude concerne les internes en médecine générale et « *l'explosion des stages ambulatoires* » : 31 % effectuaient ce type de stage en mai 2017, un an plus tard, ils sont 37 %. Cela s'explique notamment par la maquette de médecine générale qui a rendu obligatoire le Stage Autonome en Soins Primaires Ambulatoires Supervisé (SASPAS). Les internes de médecine générale doivent donc dorénavant effectuer deux semestres en ambulatoire, un au début et un en fin de cursus.



# **Virus : Baltimore, devenue ville fantôme**

La ville de Baltimore est en proie depuis le 7 mai dernier à une cyberattaque de type ransomware. La principale conséquence est un blocage partiel des systèmes informatiques de l'agglomération.

Au total, 10 000 ordinateurs auraient été touchés dont le serveur central et la messagerie de la ville ainsi qu'un grand nombre de téléphones portables. La ville n'émet plus de facture d'eau ou autres amendes de stationnement par exemple.

Le comble, et le plus inquiétant également, est que ce ransomware a été conçu en partie par la NSA (National Security Agency) qui se l'était fait voler en 2017, sans retrouver la moindre trace des pirates.

La mairie ayant refusé de payer la rançon exigée par les hackers.

Baltimore est la troisième grande ville américaine, après Atlanta et San Antonio, à être affectée par une cyberattaque.

---



# Un an d'expérimentation pour la « e-carte Vitale »

**Un décret paru au *Journal Officiel* permet l'expérimentation de la carte Vitale dématérialisée ou « e-carte Vitale », dont la généralisation est prévue à partir de 2021.**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)



# Guide pratique de la maladie veineuse thromboembolique

**Comme l'écrit si justement dans sa préface le Pr Ismail Elalamy, actuel président de la société française d'angiologie, « *la maladie thromboembolique veineuse est un ennemi majeur de santé publique avec son incidence croissante (ndr : quand elle n'est pas mortelle), et ses conséquences délétères sur la qualité de vie* ».**

Regroupant la maladie veineuse et l'embolie pulmonaire, elle correspond à la troisième cause de mortalité cardiovasculaire, derrière l'infarctus du myocarde et l'accident vasculaire cérébral.

Depuis plus de cinquante ans, les progrès techniques d'imagerie médicale et l'avènement des différentes formes d'anticoagulants ont permis de mieux connaître cette pathologie qui doit être appréhendée comme une affection chronique nécessitant un suivi médical au long cours. Or, ce suivi ne peut s'envisager qu'à travers une mise à jour régulière des connaissances, et c'est précisément l'objet de cet ouvrage.

L'arrivée sur le marché des anticoagulants oraux directs fait partie des évolutions qui ont modifié les schémas thérapeutiques de cette maladie ; les résultats des nombreuses études cliniques déjà réalisées ou en cours vont permettre de définir de nouvelles recommandations dont les plus récentes sont synthétisées dans ce guide pour offrir une stratégie diagnostique et thérapeutique adaptée à chaque situation.

Cet ouvrage aborde les trois dimensions de cette maladie aiguë puis souvent chronique : les bases physiopathologiques, les approches diagnostiques et les propositions thérapeutiques.

L'approche est clairement didactique avec des chapitres bien différenciés, des schémas et tableaux très nombreux et clairs et de multiples questions pratiques destinées à faciliter la pratique clinique dans son exercice quotidien.

L'auteur, le docteur Ariel Tolénado, spécialisé en échographie-doppler et en laser vasculaire, a déjà rédigé plusieurs ouvrages sur les maladies vasculaires ; homme



de terrain autant qu'expert, il veille à apporter un éclairage synthétique en faisant le tour des recommandations les plus récentes sur le sujet.

Paru aux éditions Med-Line dans la série des guides pratiques, l'ouvrage s'adresse aux étudiants comme aux médecins généralistes et vasculaires, et faut-il le préciser, à tous les cardiologues désireux de ne pas délaissier cette pathologie si fréquente et potentiellement si grave.



- **Auteur :** Ariel Toledano
- **Editeur :** Med-Line
- **Pagination :** 210 pages
- **Prix public :** Livre : 15,00 €



# Tous les cardiologues dans un même CNPCV

Pour se mettre en conformité avec le décret du 9 janvier 2019 qui a sensiblement élargi les missions des CNP et modifié leur gouvernance, le Conseil National Professionnel de Cardiologie (CNPC) est devenu le Conseil National Professionnel CardioVasculaire (CNPCV) pour « coller » avec la dénomination du DES de la spécialité (DES de médecine cardiovasculaire), qui intègre à présent toutes les composantes de la cardiologie. Conformément à ses missions premières, le CNPCV prépare la prochaine période triennale de DPC des cardiologues. Il a notamment déterminé cinq orientations nationales de DPC pour la cardiologie, qui ont été acceptées par l'Agence Nationale du DPC.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



# Entretien avec Jean-Marc Davy, professeur de cardiologie au CHU de Montpellier

Pr de cardiologie au CHU de Montpellier, Jean-Marc Davy a, au titre de l'ODP2C, (1) élaboré les orientations prioritaires nationales de cardiologie pour la prochaine période triennale de DPC 2020-2022. Il précise la démarche et commente les cinq orientations qui ont été acceptées par le ministère de la Santé.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



## Un CNPCV, 16 administrateurs

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)

---



## La santé comptable des CHU s'améliore mais sous contrainte financière

Après avoir quintuplé leur déficit entre 2016 et 2017, les CHU connaissent une meilleure santé comptable : en 2018, les 32 CHU ont conclu leur exercice avec un déficit global de leur budget principal de 164 millions d'euros, soit presque deux fois moins que l'année précédente (306 millions d'euros).

Le résultat net comptable affiche un déficit de 102 millions d'euros, soit là encore, une réduction de moitié par rapport à 2017 (212 millions d'euros). Selon la conférence des directeurs de CHU, cette diminution s'explique par « *la poursuite des plans de retour à l'équilibre dans les établissements déficitaires* ».

L'activité en volume de ces établissements a été « soutenue » tout au long de l'année dernière, avec une progression globale de 1 % des séjours et un dynamisme de l'activité ambulatoire (+ 1,9 % des séjours sans nuitée et

séance). En revanche, alors qu'elle était plutôt stable en 2017 (- 0,2 %), l'hospitalisation complète a connu une diminution plus marquée (- 0,9 %). La conférence des directeurs souligne que cette évolution de l'activité a rendu « *encore plus complexe la gestion de la contrainte financière, qui est demeurée très exigeante sur les recettes d'activité et les dotations forfaitaires* » des CHU. Et pour cause : l'hospitalisation complète représente toujours 85 % du total des recettes de T2A des CHU.

La meilleure santé comptable des CHU s'explique également par une limitation à 0,7 % de l'évolution de leur masse salariale l'année dernière (+ 2,2 % en 2017). Une limitation due à une évolution maîtrisée de 1,5 % des effectifs médicaux seniors et à un repli de 0,6 % des personnels non médicaux.

Reste que toutes ces contraintes financières pèsent sur la capacité d'investissement des CHU. En 2018, leur effort d'investissement (1,57 milliard d'euros) s'est élevé seulement à 4,9 % « *alors qu'il devrait atteindre au moins 8 % selon les référentiels de l'IGAS et de l'IDF* », déplore la conférence des directeurs.



## **Entretien avec Loïc Belle, président du Collège National des Cardiologues Hospitaliers**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)

---



## Entretien de Jean-Pierre Binon, président du Syndicat National des Cardiologues

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)

---



# Chirurgie ambulatoire : changer de point de vue pour aller plus loin

Pour la directrice de l'ANAP, il faut ouvrir une nouvelle phase pour poursuivre le développement de la chirurgie ambulatoire et que ce soit le patient, et non plus la chirurgie, qui soit ambulatoire.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



# Catherine de Salins reconduite à la présidence de l'ANSM

Par décret présidentiel du 31 mai dernier, Catherine de Salins (59 ans) a été renouvelée dans les fonctions de présidente du conseil d'administration de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé ([ANSM](#)) pour un nouveau mandat de trois ans. Elle avait été nommée à ce poste en mai 2016.

Diplômée de Sciences Po et ancienne élève de l'ENA, Catherine de Salins a siégé à la cour administrative d'appel de Paris de 1997 à 2001, année où elle a intégré le Conseil d'Etat en tant que maître des requêtes. Elle a été commissaire du gouvernement, rapporteure publique près l'assemblée du contentieux et les autres formations de jugement du Conseil d'Etat, puis directrice des affaires juridiques des ministères chargés des affaires sociales. En décembre 2014, elle avait été nommée présidente suppléante de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA).



## Pénuries de médicaments : un plan d'action d'ici fin juin

Interrogée par la députée Agnès Firmin (UDI, Agir et indépendants, Seine-Maritime), pharmacienne d'officine au Havre, sur les pénuries de



médicaments, Agnès Buzyn a indiqué qu'un plan d'action « *concret* » et « *opérationnel* » devrait être présenté d'ici la fin juin. Il comportera trois axes.

- Le premier concernera « *la transparence et l'information* » du public et des professionnels de santé sur les risques de pénurie.
- Le deuxième axe visera à « *lutter contre les pénuries par des actions sur le circuit de la production du médicament* ».
- Le troisième axe consistera « *à renforcer la coordination aux niveaux national et européen* ».

« *Nous avons besoin d'avoir des réponses coordonnées entre tous les pays voisins partenaires. J'en ferai ma priorité dans les mois qui viennent, vous pouvez compter sur mon entière détermination* », a souligné la ministre de la Santé, qui a demandé à l'ANSM de devenir « *le chef de file de cette action sur les ruptures* », dans le cadre de son Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) pour 2019-2023.



## **Marisol Touraine présidente d'Unitaid**

L'ancienne ministre des Affaires sociales et de la Santé, et conseillère d'Etat, a été élue présidente d'Unitaid et a pris ses nouvelles fonctions le 20 juin dernier. Annonçant la nouvelle sur Twitter, Marisol Touraine s'est dite « *heureuse de pouvoir soutenir l'innovation au service de l'accès de*

*tous à la santé dans le monde ».*

Pour mémoire, [Unitaid](#), créée en septembre 2006 lors de l'assemblée générale de l'ONU, est une organisation internationale d'achats de médicaments chargée de centraliser les achats de traitements médicamenteux afin d'obtenir les meilleurs prix possibles, en particulier à destination de pays en voie de développement. Unitaid est financée par une taxe de solidarité sur les billets d'avion adoptée par 30 pays, dont la France.

---



## Les virus

Le virus est à la mode ! Particuliers, industriels, partis politiques, commerces,... tout le monde est touché par ce fléau, telle la ville de Baltimore qui en a récemment fait les frais (*encadré*). Pour être - un peu moins ignorant - il est important de connaître les principaux mode de virus existants pour savoir s'en préserver et... s'en débarrasser au cas où.

**La bombe logique** est un programme installé dans le système en attendant un événement (date, action, données particulières...) pour s'exécuter. Elle est généralement utilisée dans le but de paralyser temporairement des serveurs afin de nuire à leur fonctionnement.

**Le spyware** est un mouchard qui peut enregistrer différents types de données : sites visités, requêtes tapées dans les moteurs de recherche, données personnelles, type de produits achetés, informations bancaires. Ces informations sont exploitées à des fins de profilage pour l'envoi de

publicités ciblées sur les centres d'intérêt de la personne qui a été espionnée.

**Le keylogger** espionne les frappes de clavier de l'ordinateur qui l'héberge afin de les transmettre à un pirate. Ce système permet ainsi de recueillir les mots de passe, codes de carte bancaire, intitulés sous lequel vous ouvrez une session...

**Le backdoor** est un cheval de Troie caché dans un logiciel, un service en ligne ou un système informatique afin de surveiller, copier ou détruire des données, de prendre le contrôle d'un ordinateur et de pouvoir l'utiliser pour mener des actions malfaisantes...

**Le trojan** (cheval de Troie) est un programme informatique utilisé pour voler des informations personnelles, propager des virus ou perturber les performances de votre ordinateur. Il permet également un accès à distance.

**Le ver informatique** est un virus réseau qui s'auto-reproduit et se déplace sans avoir besoin de support physique. Il recherche les fichiers contenant des adresses de messagerie et les utilise pour envoyer des messages électroniques infectés en usurpant les adresses des expéditeurs dans les derniers messages afin que les messages infectés semblent provenir de quelqu'un que vous connaissez.

**Le ransomware** empêche l'utilisateur d'accéder à son système ou ses fichiers et exige le paiement d'une rançon en échange du rétablissement de l'accès. Il utilise couramment les e-mails indésirables (malspams) pour livrer des malwares. Ces e-mails peuvent inclure des pièces jointes piégées ou des liens vers des sites Web malveillants.

**Le phishing** est un envoi d'e-mail qui prend l'apparence de banques, de services de paiements... Vous êtes invités à remplir un formulaire en ligne ou à cliquer sur un lien qui mène vers un faux portail de connexion. L'objectif de ce procédé est l'accès, entre autres, à vos mots de passe et noms d'utilisateur.

Vérifiez si votre adresse mail est hackée sur :



## Protection contre les hackers : ce qu'il faut faire... ou ne pas faire

Certaines recommandations peuvent faire sourire, et pourtant...

**Les noms de messagerie se volent.** Il se peut, si ce n'est déjà fait, que vous receviez un jour un e-mail de... votre part ! C'est ce que l'on appelle de l'usurpation d'identité. Il arrive régulièrement que des comptes entiers d'entreprises soient subtilisés. Changez donc régulièrement votre mot de passe de messagerie.

**Mots de passe.** Créer des codes ultrasécurisés (on estime à 20 % le nombre d'internautes qui se servent de leur date de naissance comme mot de passe) et bien sûr un mot de passe unique par service et non pas pour tout le monde. Et vous ? Les pirates possèdent leurs propres logiciels pour débusquer les mots de passe.

**Lors d'une inscription sur un site,** les identifiant et mot de passe doivent être différents.

**N'ouvrez jamais un fichier** venu d'un mail inconnu et ne cliquez pas non plus sur le lien ou l'image.

**Vous avez un doute, vérifiez l'adresse mail.** Si elle est de ce type : marlenwdfnedidier@indirsino.icu, passez votre chemin.

**Votre banque vous écrit que vous êtes débiteur** (vous trouvez le message « bizarre ») et qu'il suffit de cliquer sur le lien pour savoir ce qui se passe (pishing)... Allez donc directement sur le site de votre banque sans passer par l'e-mail.

**Ne cliquez pas sur « unsubscribe »** lorsque l'email est un spam.

**Sites sensibles.** Dès que vous le pouvez, passez à la double identification (mot de passe + code sur votre smartphone).

**Mettre systématiquement à jour son pare-feu** et son logiciel d'exploitation.

**En aucun cas, ne donnez des informations par retour d'e-mail.** Privilégiez toujours d'aller directement sur le site en question.

## Ce que vous devez avoir

**Un antivirus, le bon sens.** Tout d'abord investir dans une application antivirus et la mettre systématiquement à jour, sinon elle ne sert à rien.

**Une application pour les mots de passe.** Possédez donc une application où vous mettez vos mots de passe à l'abri. Vous n'aurez pas besoin de vous en souvenir, elle le fera à votre place tout en vous proposant des mots de passe solides.



# **Le Leem a élu son nouveau président**

**Le président par intérim, Frédéric Collet, qui était candidat à la succession de Philippe Tcheng, a été élu à la présidence du Leem le 9 juillet.**

**Philippe Tcheng, à la tête du Leem depuis septembre 2018, avait fait connaître son indisponibilité pour raisons de santé le 21 février dernier. A la suite de quoi, le secrétaire du bureau du conseil d'administration, Frédéric Collet, président de Novartis France, avait pris la présidence par intérim. Cet intérim ne pouvant excéder 3 mois selon les statuts du Leem, et l'indisponibilité de Philippe Tcheng étant devenue définitive le 21 mai dernier, le CA a ouvert un processus électoral pour lui désigner un successeur.**

**Alors que le précédent règlement intérieur aurait conduit à une élection début septembre, le CA l'a modifié pour pouvoir avancer de deux mois cette élection de façon à avoir une présidente ou un président dès juillet afin d'être en ordre de marche à la rentrée, période de forte activités, notamment avec les annonces des mesures du PLFSS.**

**Frédéric Collet, 55 ans, diplômé de l'IEP de Paris et de l'Université Paris 2 a débuté sa carrière dans l'industrie cosmétique chez Henkel avant de rejoindre le groupe Novartis et d'en prendre la présidence en avril 2017. Il est également directeur général de Novartis Oncologie-France, administrateur de la société Advanced Accelerator Applications (AAA) et président de Cell for Cure.**

---



# Retraite : Agnès Buzyn rassure les médecins

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



# L'ONDAM 2019 devrait être respecté

Le comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'Assurance-maladie a confirmé que l'Objectif National des Dépenses d'Assurance-Maladie (ONDAM) « *devrait pouvoir être respecté* » en 2019, et qu' « *il n'y a pas lieu de mettre en œuvre la procédure d'alerte* ». Le comité souligne notamment la modération du rythme de progression des dépenses de soins de ville sur le premier quadrimestre (+ 1,7 %) par rapport à début 2018, « *même s'il s'est un peu accéléré en mars et avril après un début d'année particulièrement atone* ». « *Sur la base des données dont dispose le comité d'alerte, les risques et aléas identifiés paraissent inférieurs aux effets de base favorables résultant de la construction de l'ONDAM* » et le niveau des réserves est suffisant pour assurer son respect en 2019.

---



## Vin de moselle « pappoli villa » 2017

Et si avait éclot en Moselle un « wonder kid » de la vinification ? L'obtention pour les vins mosellans d'une AOC en 2010 a indiscutablement entraîné une remarquable progression qualitative derrière des domaines phares (voir *Le Cardiologue n° 333*) privilégiant la



**culture bio, affinant des cépages adaptés au terroir : auxerrois, müller-thurgau, pinot gris, bonifiant le caractère corsé des pinots noirs. A cela s'ajoute l'arrivée de jeunes viticulteurs, illustrée par François Maujard.**

**Ce dynamique vigneron tout juste trentenaire avait assouvi sa première passion : le rugby évoluant en cadet au club de Metz aux côtés d'un certain Morgan Parra, future star de l'équipe de France. Il avait ensuite voulu travailler dans la finance en débutant une licence d'économie à la faculté de droit de Nancy, mais avait été vite rebuté par l'âpreté et le manque d'éthique du milieu qu'il entrevoyait. Il décide alors de se rapprocher du monde paysan, pour être confronté au concret, œuvrer pour la protection de la nature et l'avenir de ses enfants. Il décide donc de devenir vigneron en passant un BTS viti-oeno à Beaune en alternance avec des stages chez des vignerons réputés : Thibault Liger-Belair, Thierry Mortet, Sylvain Pataille. Cette formation purement bourguignonne va beaucoup influencer sur ses choix œnologiques : ses pinots noirs nous rappellent ceux de Nuits-Saint-Georges, ses chardonnays, une rareté dans la région, ont le nez flatteur typique de ce cépage.**

**Tout récemment installé en 2016, il a pu, grâce à des subventions, acheter ou prendre en fermage des vignobles, dont les propriétaires, pour certains déjà bio, partaient en retraite ou acceptaient de l'aider sur les communes de Plappeville, Lessy, Jussy, Vaux et Rozérieulles couvrant un peu plus de 4 ha complantés principalement en pinot noir, auxerrois, pinot gris. Les terroirs bien drainés, constitués de terrasses pierreuses et de sol argileux sur éboulis calcaires, sont situés sur des coteaux de la Moselle, le plus souvent exposés sud, sud-est générant un microclimat protégé des influences froides. La pluviométrie est régulière, les chaleurs estivales sont tempérées par le fleuve.**

**Dès le départ, le jeune homme, fidèle à ses convictions, ne conçoit pas de travailler autrement qu'en bio, malgré les contraintes et le surcroît de travail. Les vignes sont enherbées, légèrement griffées sans labour. Toute chimie est exclue. La prévention du mildiou, fréquent en Moselle, repose sur la bouillie bordelaise en limitant les doses de cuivre à moins de 6 kg/ha. Des préparations bio, type tisane d'ortie, sont en préparation. Les engrais sont naturels.**

Les vendanges, très soigneusement triées, sont manuelles (obligatoire pour l'AOC) en petites caissettes. La vinification est la plus naturelle possible. Les raisins blancs non égrappés, ni levurés ou enzymés, sont transférés en cuve, pressurés pneumatiquement pendant 2 h, débourbés pendant 24 h. L'entonnage par gravité dans des tonneaux de chêne parfois chauffés permet la fermentation alcoolique grâce aux levures naturelles. La malolactique est systématique. L'élevage en fûts sur lies fines sans aucun batonnage pour respecter le produit, s'étend sur 8 à 12 mois. Après soutirage, la mise en bouteille s'effectue sans collage, ni filtration.

François Maujard a choisi de vinifier séparément chaque parcelle en mono-cépage, pour « *distinguer les nuances des terroirs et offrir une palette diversifiée de vins* ». Il avait l'intention, selon le modèle bourguignon, d'attribuer à chaque cuvée le nom du village, dont elle était issue, ce que les règles administratives lui ont interdit. Aussi, il contourne la difficulté en prenant leur nom historique datant de l'époque romaine : Pappoli Villa (Plappeville), Vallis (Vaux), Jussiaca (Jussy) !

Malgré son atavisme bourguignon, il a une tendresse toute particulière pour le cépage auxerrois apparu fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur les coteaux de la Moselle, mais qui doit son nom au fait qu'il fut développé dans des pépinières proches d'Auxerre.

Le Pappoli Villa 2017, pur auxerrois, paré d'une brillante robe jaune topaze à reflets verts, fait jaillir du verre d'intenses senteurs de fruits jaunes : poire Williams, pêche, mirabelle (Lorraine oblige !), melon et abricots nuancées de subtiles notes d'agrumes : orange bien mûre, zeste de mandarine, d'épices noires (coriandre) et de vanille traduisant l'élégant boisé. La bouche allie une texture crémeuse à un séveux riche, tendu, ciselé avec une touche minérale pierreuse et crayeuse. La finale raffinée s'attarde sur une certaine douceur miellée liée à un peu de sucre résiduel qui contribue à atténuer l'alcool (13,5 °) et à soutenir la richesse en fruit.

Cet auxerrois mosellan s'accordera parfaitement et logiquement avec la cuisine de la même région : tourte à la viande, pâté lorrain, grenouilles à la mode de Boulay, cassolette d'escargots à l'anis et avant tout quiche bien crémeuse. Il sera également complice de poissons de rivière en sauce

**: pavé de sandre, brochet braisé à la crème, matelote de poissons d'eau douce. François Maujard estime que certaines notes sucrées et exotiques de son vin peuvent faire merveille avec les plats sucrés-salés : tajine d'agneau aux pruneaux et abricots, pastille de pigeon amande et miel, poulet aigre doux ananas, brochettes de porc satay à la banane.**

**Les vins de garage élaborés par des viticulteurs inspirés dans des locaux exigus avec les moyens du bord ont autrefois connu leur heure de gloire. François Maujard, dont le chai est installé de bric et de broc dans une vieille grange, va probablement connaître la célébrité en inventant les «vins de grange». En attendant, il se réjouit : « *on a la chance, nous les vigneron, de vendre du rêve. Même si le métier est dur, on fournit du bonheur. C'est magique* » et les prix à moins de 15 euros plus encore !**

***Domaine Maujard-Weinsberg 57535 Marange-Silvange***

***L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération***

---



## **Les orientations de DPC pour la cardiologie**

**La lecture est réservée à nos abonnés papier**

**Pour lire cet article, vous devez vous connecter**

**Identifiant ou adresse e-mail**

**Mot de passe**

**Se souvenir de moi**

Se connecter

▪ [Mot de passe oublié ?](#)

---



# Expérimentations organisationnelles : c'est bon mais c'est long !

Lors de la Paris Healthcare Week, une session était consacrée aux expérimentations organisationnelles et financières prévues par l'article 51 de la LFSS 2018 pour une durée maximale de cinq ans. Les différents acteurs ont témoigné de la grande dynamique qu'elles suscitent mais aussi de l'extrême lenteur de leur mise en œuvre.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

**Se souvenir de moi**

Se connecter

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



## Orange et la télémédecine

A l'heure où l'on ne parle que de déserts médicaux, Enovacom (filiale d'Orange Business Services) a annoncé en partenariat avec Microsoft, une offre dédiée visant à permettre la collaboration entre soignants à distance... l'objectif étant de favoriser l'adoption des nouvelles technologies et le développement de la télémédecine tout en accordant une place centrale à la protection des données patients (le cloud de Microsoft étant certifié HDS [Hébergeur de Données Santé]).

Ce partenariat entre les deux entités a été créé pour pallier le manque de professionnels et l'obsolescence des outils de travail actuels. C'est la suite bureautique Office 365 qui a été retenue afin de permettre l'optimisation de l'exploitation des données patients afin de donner une vision unique aux soignants.



# Le Sanjusangen-do à Kyoto de l'époque Heian (Partie 1)

Considéré comme la plus grande construction en bois du monde, le Rengo-in, appelé familièrement le Sanjusangen-do, fut fondé en 1164 à la demande de Go-Shirakawa (1127-1192). Sanjusangen-do signifie « temple aux trente trois travées », le nombre d'intervalles entre les piliers soutenant son architecture de bois. Le chiffre 33 renvoie au nombre de formes possibles de la déesse Kannon.

## Le Rengo-in, temple Shingon

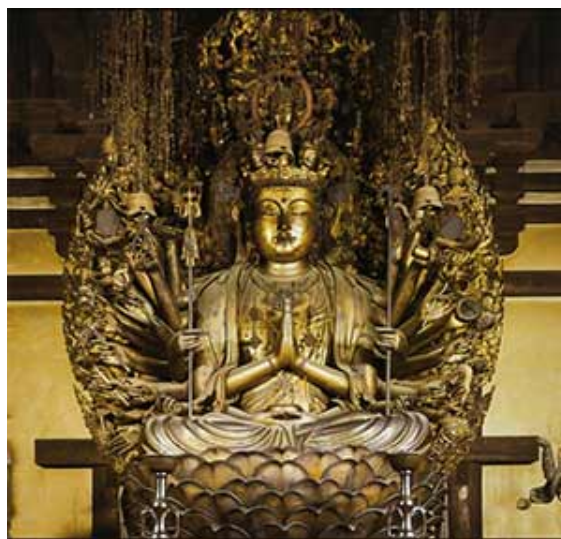
Initialement, 1001 statues de la [déesse Kannon](#) du sculpteur Kojyo (un disciple de la quatrième génération de Jocho) occupaient toute la surface du bâtiment. Il fut détruit par un incendie qui ravagea Kyoto en 1249, l'empereur Gosaga le fit reconstruire à l'identique, dès 1251. Il compléta, en 1266, les 1001 statues de la déesse Kannon de trente sculptures supplémentaires. La grande porte d'accès date de 1590. Le temple hall, très long et très étroit, de 118,2 m. de long, possède trente cinq travées sur le côté est et cinq sur la face nord. Le toit de tuiles progressivement incurvé est propre aux temples japonais. Poutres, chevrons, constituent la charpente élaborée selon la construction traditionnelle Keshou-Yaneura, usitée depuis la période de Nara (710-714), nulle part plus exquisément représentée qu'au Sanjusangen-do.



**1. Le Sanjusangen-do.**

## **Les divinités**

**Au centre, trône l'image principale de la déesse Kannon aux onze petits visages (sur sa tête couronnée) et mille bras symbolisés ici par vingt paires de bras qui représentent 50 vies à sauver dans l'univers bouddhiste. Assise sur une feuille de lotus, aux yeux de cristal, elle fut élaborée par Tankei (1173-1256), originaire de Nara, le fils et l'élève du maître sculpteur Unkei (4).**



**2. Kannon aux onze petits visages et mille bras. Bois laqué, doré, H. 3,33 m, vers 1256.**

**La formation de cette sculpture répond à la technique appelée Yosegi-zukuri. Plusieurs planches de bois assemblées composent le corps qui est ensuite sculpté.**

**Enfin la statue est peinte, laquée et recouverte d'une couche d'or. De chaque côté de la déesse, debout en position frontale sur une fleur de lotus, les 1 000 statues de Bodhisattva Kannon (cent vingt à cent cinquante d'entre elles furent sauvées de l'incendie) sont installées sur 10 rangées d'estrade, selon un ordre parfait.**



**3. Tankei, Bodhisattva Kannon aux mille bras. Bois laqué doré, entre 1251 et 1256.**

**Possédant 21 paires de bras, au premier regard, elles semblent identiques, en fait, elles sont toutes différentes les unes des autres. Ces effigies en bois de grandeur nature, en apparence plus simple que l'effigie centrale, sont conçues par les plus grands sculpteurs de l'époque sous la direction de Tankei, selon la même technique que la déesse Kannon.**

**La réalisation de cet ensemble prit une quinzaine d'années. Toutes portent les mêmes attributs que l'image principale et notamment un œil (5) dans la paume de la main d'un de leur bras. Certaines gardent la signature de leur concepteur.**

**Devant cet ensemble trente autres sculptures en bois impressionnent les visiteurs. Elles représentent Raijin, Fujin et les vingt huit déités, serviteurs (Nijūhachi Bushū) de Kannon. Ces dernières évoquent les vingt**



**huit constellations du bouddhisme ésotérique (le Shingon), dont les deux gardiens traditionnels des temples repoussant les forces du mal : Missha-Kongo (Vajra-Pani) et Naraen-Kengo (Narayanja).**

**Ces derniers se trouvent normalement à la porte d'entrée des sanctuaires nommée Niomon (porte des Ni-oh). Missha Kongo, la bouche ouverte, symbolise la première syllabe du sanskrit qui se prononce « a ». Naraen Kongo, la bouche fermée, symbolise la syllabe « hum » (toutes deux se référant à la naissance et la mort de toutes choses ; la contraction des deux sons [Aum] évoque « l'absolu » en sanskrit). Ils représentent « toute la création ». Misshaku Kongo, également appelé Agyo (en référence à la syllabe « a »), est un symbole de la violence manifeste : arborant un air menaçant, il brandit un vajra (arme rituelle, symbolisant la foudre ou le soleil). Naraen Kongo, également appelé Ungyo (en référence à la syllabe « hum »), est représenté mains nues (ou parfois armé d'une épée), symbolisant la force latente, gardant la bouche fermée. Les autres représentations sont des dieux ou des esprits de beauté, de bienséance, de sagesse, de charité, de solidarité... Ils servent Kannon et protègent les croyants de tous les dangers.**



**4. Tankei  
(1173-1256),  
Bodhisattva  
Kannon aux mille**

bras. Bois laqué,  
doré, entre 1251 et  
1256, n° 40.

Nous découvrons curieusement une image de Garuda, le gigantesque oiseau véhicule du dieu indou Vishnu, une illustration caractéristique du syncrétisme de la civilisation japonaise. Ailleurs, le dieu du vent, Fujin tenant sur ses épaules un sac rempli de vent et le dieu du tonnerre, Raijin sont debout sur un piédestal en forme de nuage. Toutes ces statues de bois coloré, marquées par l'héroïsme, aux muscles saillants, au drapé fluide et au visage farouche, d'un naturel exacerbé, expriment la puissance, le dynamisme.

Dans l'année 32 de l'ère Showa (1957) l'ensemble fut restauré et les attributions optimisées. Ainsi seules neuf statues de Bodhisattva Kannon reviennent à Tankei, les autres appartiennent à son école, comme celles dues à Koen (6) et les autres par des artistes des écoles In (Inkei mort en 1179, Insho, Inga) et En (Ryuen, Seien) de Kyoto.

**Go-Shirakawa.** Le prince Masahito, le quatrième fils de l'empereur Toba, devint le soixante-dix-septième empereur du Japon, sous le nom de Go-Shirakawa en 1155. Il abdiqua en 1158 à la faveur de son fils, l'empereur Nijo, tout en continuant à gouverner par l'intermédiaire de l'insei (gouvernement des empereurs retirés) jusqu'à sa mort. Son nom posthume lui fut donné en mémoire de l'empereur Shirakawa (le préfixe Go signifiant « postérieur », soit « Shirakawa II ».) Adeptes du Bodhisattva Kannon, il diffusa la religion bouddhiste à travers tout le pays. Lors de la rébellion de Hogen (2) les guerriers samouraï installés dans les domaines provinciaux s'emparèrent du pouvoir impérial. Sa tombe se trouve à proximité du temple Rengo-in.

**La déesse Kannon.** Dans le bouddhisme du Mahayana, du Grand Véhicule, le Bodhisattva Kannon est surnommé la déesse de la compassion. Kan signifie : observer, on signifie le son, « celle qui entend les cris du monde. Elle possède tous les mérites et vertus, et regarde tous les êtres sensibles avec un regard compatissant ». Si au Japon elle se nommait Kannon, elle changeait de nom selon les pays où elle était vénérée. En Inde elle s'appelait Avalokitesvara (3), au Tibet, Chenrézi (dont le Dalai Lama est une émanation), sans doute le bodhisattva le plus vénéré et le

## **plus populaire par les bouddhistes du Grand Véhicule.**

*(1) L'ère Heian (794-1185) succède à l'époque de Nara (710-794) et d'Asuka (I<sup>er</sup> siècle-710) et est suivie par l'époque de Kamakura (1185-1333) puis de Muromachi (1336-1573).*

*(2) La rébellion de Hōgen, est une courte guerre civile survenue en l'an 1156 qui impliqua les trois plus puissants clans de l'époque, les Minamoto, les Taira et les Fujiwara, dans une lutte pour la domination de la cour impériale de Kyōto.*

*(3) Avalokitesvara, habituellement de sexe masculin, est en Chine et au Japon considéré comme de sexe féminin, bien qu'aucun texte canonique ne puisse venir à l'appui d'une telle détermination.*

*(4) Unkei, né aux alentours de 1151 et mort en 1223, était un sculpteur d'images bouddhiques originaire de Nara à la fin du XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècle, appartenant à l'école Kei de l'époque de Kamakura. Il fut honoré du plus haut titre ecclésiastique pour les sculpteurs bouddhiques, obtenant le titre suprême de Hoin, en 1203.*

*(5) Idée peut-être d'origine tibétaine et symbolisant la vision omniscience d'Avalokitesvara.*

*(6) Koen : fils de Koun, deuxième fils d'Unkei, travaille avec Tankei et prend la direction de l'atelier à sa mort.*



## **6 millions de DMP créés**

**La création de Dossiers Médicaux Partagés (DMP) continue de progresser mais de grands progrès dans l'interopérabilité et l'ergonomie des logiciels métiers sont nécessaires pour leur consultation et leur alimentation courante par les professionnels de santé.**

**La lecture est réservée à nos abonnés papier**

**Pour lire cet article, vous devez vous connecter**

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)

---



# Mellody pour recherche pharmaceutique

Réunis au sein du consortium Mellody, dix laboratoires pharmaceutiques s'associent pour améliorer la performance de prédiction de leurs algorithmes de modélisation de découverte de médicaments.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)



# Des amendements sénatoriaux qui fâchent

Les sénateurs ont adopté le projet de loi « Ma santé 2022 » le 11 juin dernier, dans une version à laquelle ils ont ajouté, comme il se doit, un certain nombre de modifications, dont toutes ne devraient cependant pas être conservées dans la version finale du texte de loi.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

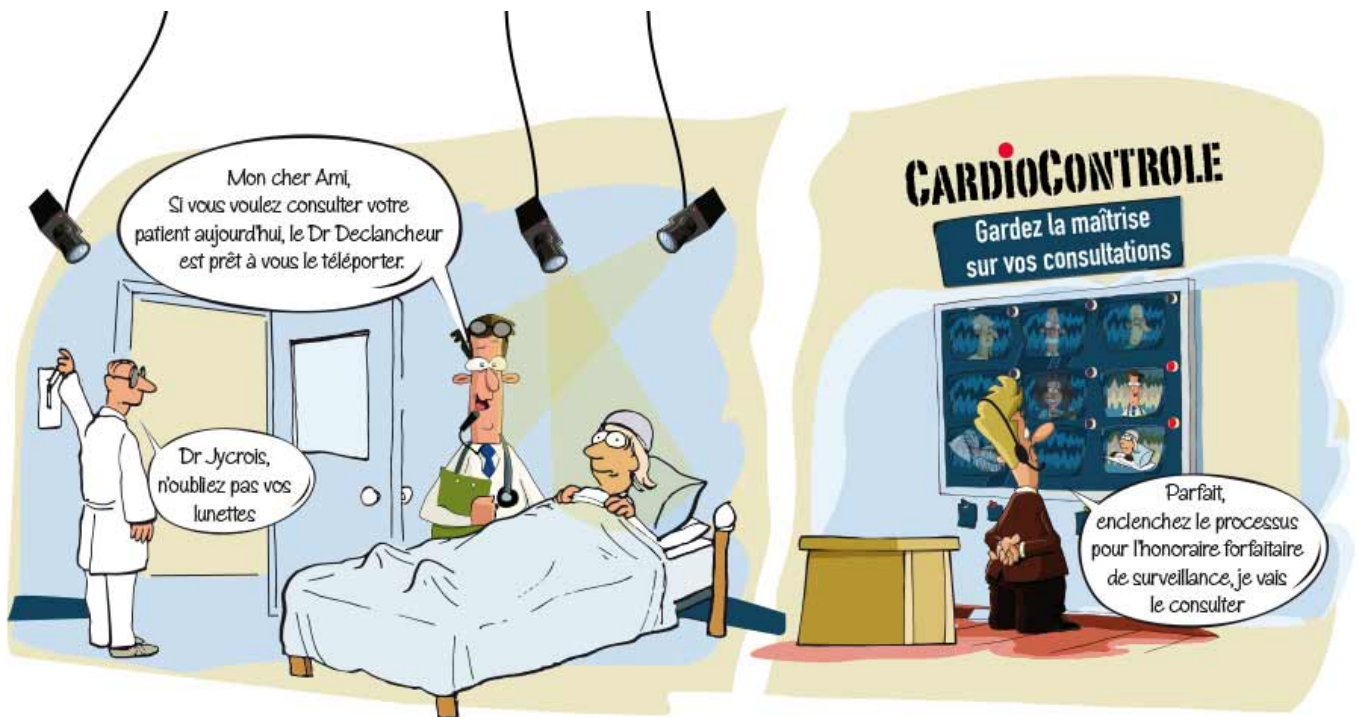
Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)

---



# Actes cliniques sur un patient hospitalisé en établissement privé



La pratique du cardiologue ne se limite pas au cabinet médical, mais s'exerce également fréquemment au sein d'une clinique sur des patients hospitalisés, ce qui constitue une prolongation de l'activité médicale du cabinet. Le cardiologue peut donc y effectuer des actes cliniques souvent associés à un ECG en raison de sa place incontournable dans notre spécialité, avec un cumul de la consultation (Cs) et DEQP003 dans le même temps autorisé.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)

---



# Expérimentations organisationnelles : le projet Diva

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)